

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2024 A 20H30**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre, à 20h30, le conseil municipal de la commune d'ÉGLISE-NEUVE-D'ISSAC (Dordogne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre DEFFREIX, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 octobre 2024.

Présents : Jean-Pierre DEFFREIX, Monique CHAUFFAILLE, David MAINGOT, Christophe BESSE, Julien DUVAL, Maëva DUCATEZ, Sandra NOUAILLE, Bruno LESFARGUES

Absents : Karine BUFFARD

Absents excusés : Laëtitia DEFFIEUX a donné pouvoir à Monique CHAUFFAILLE.

A été élu secrétaire de séance : David MAINGOT.

ORDRE DU JOUR :

1 - Validation du compte-rendu du conseil municipal du 14/06/2024

Le conseil municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

2 - Présentation du Rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service Public Eau Potable (RPOS)

Monsieur le maire porte ce rapport à la connaissance du conseil municipal, pour information.

3 - Choix de l'entreprise pour un columbarium

Le conseil municipal décide de reporter son choix lors de la prochaine réunion, car il manque des éléments sur certains devis.

4 - Révision des loyers

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer le taux d'augmentation des loyers prévu par les textes, à savoir 2,47 %.

Le loyer de Monsieur CROUZET va donc passer de 707,88 euros à 725,36 euros par mois.
Le loyer de Monsieur et Madame PLUQUIN va donc passer de 708,90 euros à 726,41 euros par mois.

5 - Convention d'affectation à des missions temporaires – CDG 24

Le conseil municipal décide à l'unanimité de prolonger cette convention.

6 - Fermeture du site ENEDIS de Mussidan

Le conseil municipal s'oppose à l'unanimité à la fermeture de ce site.

7 - Création de poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Monsieur le maire propose la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe pour l'employé communal Eric GRAULIERE.

Le conseil municipal accepte cette création à l'unanimité.

8 - Création de poste de rédacteur territorial

Monsieur le maire propose la création d'un poste de rédacteur territorial pour la secrétaire de mairie Christine LE BELLEC.

Le conseil municipal accepte cette création à l'unanimité.

9 - Questions diverses

- Organisation du spectacle de Noël :
Spectacle proposé par La Plume de l'Arbre « l'important, c'est d'essayer »
Le conseil municipal décide que des cadeaux seront distribués aux enfants de la commune, ainsi qu'aux enfants inscrits à l'école « graines de vie »
- Participation de l'école au coût de l'électricité (chauffage) :
Un compteur supplémentaire va être installé pour calculer la consommation électrique du chauffage.
- Chemins ruraux :

Monsieur le maire nous informe que l'enquête publique est terminée.

- ZAEnR (Zone d'Accélération pour les Energies Renouvelables) :
Monsieur le maire nous informe qu'il n'y a pas assez de zones consacrées aux énergies renouvelables sur la commune, et qu'il faudrait rechercher des zones pouvant accueillir des projets photovoltaïques.
- Monsieur le maire propose l'installation de panneaux « stop » de chaque côté de la route passant devant l'école pour faire ralentir la circulation, afin d'augmenter la sécurité pour les enfants de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire prononce la clôture de la réunion à 21h45.

CM du 18/10/2024